

Missions d'un Formateur SSE*

Formateur SSE	
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Organiser et mettre en œuvre, sous l'égide du CESU, la formation des professionnels de santé à l'AFGSU spécialisée en liaison avec le service formation de l'établissement de santé et les réseaux régionaux et zonaux ;• Assurer, en lien avec le référent SSE, la mise en adéquation des besoins en formation issus du plan blanc pour l'établissement de santé ou du plan bleu pour l'établissement médico-social ;• Participer à l'organisation des exercices et à leur évaluation.
Profil	<ul style="list-style-type: none">• Enseignant CESU ou tout autre agent titulaire de l'AFGSU spécialisée, affecté de préférence, dans un service directement ou indirectement impacté par une situation SSE et/ou NRBC (SAMU, SMUR, SAU, ...)• Personnels en capacité de porter des équipements de protection individuels (EPI) NRBC.
Formation initiale	<ul style="list-style-type: none">• Module commun « situations sanitaires exceptionnelles » ;• Module spécialisé « enseignement de l'AFGSU spécialisée ».
Ou	<ul style="list-style-type: none">• Formation universitaire dans le domaine la médecine d'urgence, de catastrophe et de gestion des crises sanitaires complétée par le module spécialisé « enseignement de l'AFGSU spécialisée ».
Maintien des compétences	<ul style="list-style-type: none">• Actualisation continue des connaissances dans le cadre du réseau zonal animé par l'ESR en privilégiant l'apprentissage en ligne avec, au minimum, tous les 4 ans une participation à une journée de perfectionnement des acquis organisée par l'ESR ;• Prise en compte des formations réalisées, des entraînement et exercices accomplis.

* Extrait de la note technique « Formation de personnels de santé aux SSE » - 2014